



## AVENANT AU CONTRAT DE LIQUIDITE

---

Neuilly sur Seine, le 27 mai 2010

La société INGENICO a décidé d'effectuer un retrait partiel de 1.000.000 (un million) d'euros et 32.000 (trente deux mille) titres.

Les moyens affectés au contrat de liquidité INGENICO signé le 30 juin 2008 avec Oddo Corporate Finance sont donc ramenés à 968.526,03 euros et 146.178 titres.